

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 5

Vereinsnachrichten: Défense : Société vaudoise des officiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Défense

SOCIÉTÉ VAUDOISE DES OFFICIERS

Case postale 3906 – 1002 Lausanne

Le rédacteur du « Bulletin des officiers vaudois » : Premier-lieutenant Alain Freise
Ch. Des Osches 7 – 1009 Pully – Tél. (+ 41) 079 416 38 91 E-mail: rms-defense@military.ch

ÉDITORIAL

Le billet du nouveau président

Dans le cadre de son Assemblée générale du samedi 6 mars dernier, la Société vaudoise des officiers m'a confié la responsabilité de présider à ses destinées. J'en suis fier et honoré. Je saisir l'opportunité de ce texte pour exprimer mes vues et mes objectifs pour les trois années à venir.

■ Col Denis Froidevaux¹

C'est donc dans un contexte particulier que j'assumerai mon mandat. En effet seul un membre vivant au cœur de la forêt tropicale pourrait ignorer que l'introduction, dès 2004, d'Armée XXI aura des conséquences importantes pour notre société. Beaucoup de choses ont déjà été dites et écrites à ce sujet. Nous porterons une attention toute particulière sur cet aspect du problème, tout comme nous serons attentifs à l'évolution du processus de réforme de notre armée.

A ce titre, les dernières décisions prises ont de quoi nous rendre inquiets... D'un projet homogène on passe gentiment à un projet difforme et sans cohérence. De cela nous reparlerons !

Un élément me tient pourtant tout particulièrement à cœur,

c'est celui de la cohésion. Notre société n'a pas les moyens de vivre une quelconque forme de scission !

Au-delà de ces aspects fondamentaux de l'action du comité, j'exprime trois priorités dans mon action, à savoir :

Poursuite des efforts en matière d'efficience au niveau des groupements

Après avoir fonctionné durant quelque trois ans en qualité de président de groupement, je suis à même d'affirmer que cette fonction joue un rôle déterminant pour le bon fonctionnement de notre société. C'est sur eux et leur comité que repose l'essentiel de la charge de nos activités, ce bien évidemment avec l'aide du Comité cantonal.

Ceci dit, la question se pose quant à la concentration de certains groupements. Il faut admettre que, par une synergie

adaptée et intelligente, on atteindra un taux de fréquentation plus élevé à nos différentes activités. Il s'agit là de sortir de son pré carré, de voir plus loin que l'intérêt local pour appréhender une dimension à plus large échelle. Abordons cette question avec ouverture et courage !

Création de nouvelles activités pour mieux intégrer les jeunes officiers

Il s'agit là d'un élément clef ! A partir de 2004 plus du 50% des officiers, qui sont actuellement incorporés seront libérés de leurs obligations militaires... Imaginons un instant qu'ils ne souhaitent pas rester des nôtres, on passera alors à 700 membres. Ajoutez à cela le danger de voir les jeunes se désintéresser des sociétés militaires, ceci se soldant par leur non participation à nos activités, et le danger devient alors menace !

¹Président de la Société vaudoise des officiers.



Le vrai problème réside dans cette variante cumulative qui nous conduirait alors vers de sombres horizons... qui pourrait se solder par la disparition de la Société vaudoise des officiers.

Une autre approche serait de poser le problème différemment. Ne vaudrait-il pas mieux avoir une société à 400 ou 500 membres qui participent activement plutôt qu'une société à 1800 membres ou moins du 20% participant réellement? La question est posée, la réponse nous appartient...

«Soigner» les officiers prochainement libérés de leurs obligations militaires (et bien évidemment ceux qui sont déjà libérés)

A titre personnel, je tiens beaucoup à ce que ces officiers soient l'objet de tous les égards. Beaucoup d'entre eux ont passé une, deux, voire trois fois par cette ahurissante procédure appelée pompeusement «PROGRESS» (procédure rendue nécessaire par une terrible erreur d'appréciation lors de l'introduction d'Armée 95), et ont donc prolongé leur engagement au profit de notre collectivité. Ils méritent que la Société vaudoise des officiers leur rende

hommage en les intégrant de la meilleure manière possible et en leur rendant le mérite qui est le leur!

Voilà en quelques mots les lignes directrices du futur Comité cantonal. J'insiste également sur un point... Votre participation, votre présence sont des éléments indispensables à la survie de notre société mais aussi à la réussite des réformes à venir. C'est de votre armée qu'il s'agit, pas de celle des autres...

Merci de votre confiance et de votre engagement au profit de notre collectivité, et au plaisir de vous rencontrer dans le «terrain».

Officier à la SVO, pourquoi?

A l'heure où nos grands stratégies et autres politiciens dessinent les contours futurs de notre armée, c'est également le temps pour les présidents des groupements de la SVO de repenser, de revoir certains fonctionnements de notre vénérable société.

■ Cap Vincent Cornu¹

En effet, il paraît évident que notre société doit non seulement se baser sur son «fournisseur officiel», l'armée, mais aussi sur la société civile. L'armée, de son côté, va suivre un régime minceur à faire pâlir d'envie un anorexique et, de son côté, la société civile se charge d'occuper tout bon citoyen au-delà de ses espérances. Alors, comment concilier tout ce petit monde, tel est le

challenge proposer aux présidents des groupements SVO, ainsi qu'à son nouveau Président cantonal.

Prenons d'abord notre bonne vieille défense nationale. Avec son ambition de redonner à l'économie au plus vite son citoyen officier, elle prend le risque de se passer d'un élément essentiel à tout cadre de milice ou professionnel... l'expérience! Selon le dictionnaire, l'expérience est un événement vécu par une personne, suscepti-

ble de lui apporter un enseignement. Et dans la conduite d'une troupe, l'expérience et l'analyse sont les seuls composants permettant une conduite humaine.

Cependant, cette expérience n'est pas seulement essentielle pour l'armée, elle l'est aussi pour nos sociétés militaires. Un jeune officier a besoin de temps pour comprendre, maîtriser les rouages d'une société militaire ou civile. Alors comment fera-t-il pour trouver ses marques

¹Président du Gros-de-Vaud de la SVO.



dans son Groupement. Ce n'est certainement pas les nombreux jours de service étais dans le temps qui vont lui permettre de tisser des liens d'amitiés qu'il retrouvera ou détour d'une activité de son Groupement.

Pour ce qui est de la vie civile, si ce même officier à quelques capacités, soyons certains que la vie professionnelle se chargera de l'occuper au-delà de ses propres ambitions. Raboutons, si tout va bien, une famille demandant un minimum d'attention et voilà un emploi du temps que même le meilleur agenda ne pourra gérer.

Alors pour notre jeune officier version «2002», cela sem-

ble d'entrée mission impossible. Difficile de trouver ses marques sans mettre certaines priorités dans son activité et, en parallèle, maîtriser son environnement!

Aussi, c'est un énorme travail qui se présente à chaque président afin de définir très précisément le cadre dans lequel nos sociétés doivent évoluer. Un travail de fond qui demande l'appui de tous, afin d'optimiser et surtout de fournir aux membres des activités de qualités répondant à une demande et restant bien en relation avec notre armée.

Aujourd'hui, c'est le temps de la réflexion. Si, d'un côté,

notre travail consiste à garder dans nos rangs nos aînés et leur permettre de garder un pied dans notre armée, il faut également chercher à garder le contact avec les nouveaux officiers qui auront plus de mal que par le passé à trouver un réel intérêt à participer à la vie de leur Groupement. Des choix fondamentaux vont devoir s'opérer au sein de la SVO et l'art résidera à effectuer une révolution, sans détruire le travail de nos prédécesseurs. Une perspective intéressante pour tous ceux qui veulent la survie de la SVO.

V. C.

«Endurcir les armées aux travaux et aux fatigues; ne pas les laisser chômer dans la mollesse des garnisons en temps de paix; leur inculquer le sentiment de leur supériorité sur les ennemis, sans néanmoins rabaisser trop ceux-ci; inspirer l'amour des grandes actions; exciter en un mot l'enthousiasme par des inspirations en harmonie avec l'esprit qui domine les masses; décorer la valeur et punir la faiblesse; enfin flétrir la lâcheté: voilà les moyens de former un bon esprit militaire.»

Jomini: *Précis de l'art de la guerre*

AGENDA SSO-SVO

MAI 2002



Groupement de Lausanne

Cours d'équitation

La section des cavaliers organisera, cet automne, un cours d'équitation pour débutants et officiers désirant se remettre en selle. Il aura lieu au manège du Chalet-à-Gobet, le **vendredi soir, de 19 heures à 20 heures et commencera le 4 octobre 2002**. Il comprend 10 heures. Le programme fait que l'on passe progressivement d'apprendre à monter et à descendre correctement de cheval, pour finir par savoir le faire partir au galop et l'arrêter, en manège.

Le coût forfaitaire est de Fr. 250.– pour les 10 heures.

La tenue est libre, mais il est recommandé d'avoir une protection pour la tête.

Toutes celles et ceux qui désirent participer, ou obtenir d'autres renseignements, peu-

vent s'adresser au col Charles-Albert Ledermann, téléphone 021 921 25 68, fax 021 922 71 45.

Les lieutenants des promotions 2001, habitants le canton de Vaud, recevront automatiquement un bulletin d'inscription.

Groupement de la Broye

Jeudi 16 mai 2002 en soirée et samedi 18 mai 2002 la matinée

Tir ASSA – ASSO – SVO à Payerne, stand des Avanturiers.

Vendredi 31 mai 2002 dès 17 h 30

Pique-nique, grillade en famille et tir au pistolet au Stand du vallon de Sottens.

Vendredi 7 juin 2002 en soirée et samedi 8 juin 2002 la matinée

Tirs intergroupements SVO au stand du vallon de Sottens.

Groupement du Gros-de-Vaud

Le 19 juin 2002 de 18 h 30 à 19 h 15 environ

Stamm à l'Hôtel de Ville d'Echallens.

Centre d'histoire et de prospective militaires

Petit changement pour le cours numéro 4

Le 13 juin 2002 à 18 h 30

«Guerre de l'information: menaces sur l'infrastructure critique et stratégie de protection» par M. Christian Bühlmann, ingénieur informaticien diplômé.